

L'AVIVO AU SERVICE DE LA CAUSE SOCIALE

Fondée en 1949, l'AVIVO s'était donnée pour objectif central la défense des vieillards, des invalides, des veuves et des orphelins.

Depuis, tout en restant fidèle à ses principes fondateurs, l'AVIVO a livré d'innombrables combats, non seulement pour garantir de meilleures conditions de vie par le biais des assurances sociales, l'AVS/AI notamment, mais aussi pour promouvoir une société plus juste et plus solidaire.

L'AVIVO fournit également diverses prestations à ses membres : un office social, un service voyages et loisirs, ainsi qu'une aide au remplissage et à la vérification des déclarations fiscales. Sans oublier son journal « espaces », un organe de liaison et d'information hautement apprécié de tous.

Forte aujourd'hui de près de 10'000 membres, l'AVIVO est plus nécessaire que jamais, car les importantes avancées sociales arrachées de haute lutte au siècle dernier, sont attaquées de toutes parts.

A Genève, la pauvreté et la précarité, bien qu'ayant changé de visage, s'étendent et frappent des dizaines de milliers de personnes, dont beaucoup d'entre elles sont plongées dans l'isolement et la solitude.

L'OFFICE SOCIAL DE L'AVIVO

L'office social de l'AVIVO oeuvre pour la défense des personnes retraitées et pré-retraitées. Son but est de promouvoir le respect des droits et le bien-être.

Ouvert à tous ses membres, il reçoit sur rendez-vous. Bien qu'il soit spécialisé dans les questions liées à la retraite, ses domaines d'intervention sont multiples :

- 📍 Préparation à la retraite : AVS, LPP, prestations complémentaires, etc.
- 📍 Fiscalité
- 📍 Successions
- 📍 Litiges quotidiens
- 📍 Permanence d'impôts